

M. l'Orateur: Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question supplémentaire. Le député ferait mieux de la poser un peu plus tard durant les délibérations.

M. Woolliams: Si cette situation ne touche pas l'économie du pays, je ne sais ce qui la touche.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question complémentaire au premier ministre. Demanderait-il à son personnel de recherche de lire le rapport de la Commission Barber afin de mieux se renseigner sur le prix des tracteurs?

L'IMMIGRATION

L'EXPULSION DE RÉFRACTAIRES AMÉRICAINS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je veux adresser au solliciteur général une question dont je lui ai communiqué le caractère général. A la suite d'allégations portées hier soir lors d'une émission télévisée contre des agents de la Gendarmerie royale du Canada en Colombie-Britannique qui, paraît-il, auraient illégalement expulsé trois jeunes Américains sans arrêté d'expulsion ni autre autorité, le ministre a-t-il ordonné une nouvelle enquête plus complète sur cet incident regrettable? Si oui, est-il en possession d'un rapport plus complet que celui qu'il a eu la bonté de me communiquer par lettre le 3 février?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu, je le regrette, l'émission télévisée présentée hier soir.

M. Woolliams: On y disait que vous n'aviez pas dit la vérité.

L'hon. M. McIlraith: On m'apprend que certaines tranches de l'émission étaient très inexactes. Quant au sujet qui préoccupe le député, j'ai bel et bien entamé une enquête de l'affaire après avoir reçu sa correspondance dont je le remercie de m'avoir donné préavis et je lui ai donné une réponse vendredi. L'émission a paru dimanche soir et j'ai ordonné une autre enquête ce matin sur les allégations que renferment certains des documents que m'a communiqués le député, dont certaines parties non plus ne sont pas exactes, et la deuxième partie de l'enquête n'est pas encore terminée. Je n'ai pas reçu les rapports définitifs concernant certains propos tenus hier soir à l'émission télévisée.

L'hon. M. Hees: Encore une fois, mais plus lentement, George!

M. Baldwin: Repartez carré n° 1.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je ne blâme pas le ministre de n'avoir pas vu le programme hier soir. Je me contente de lui envier la raison pour laquelle il n'a pas pu le voir. J'étais allé lui poser cette question très sérieuse; étant donné d'une part les allégations contradictoires et d'autre part le fait que le ministre a déclaré que les rapports étaient inexacts sur la foi des renseignements communiqués par ses fonctionnaires, que l'affaire intéresse personnellement...

L'hon. M. McIlraith: Et par mes assistants personnels.

M. Lewis: ...et comme il est important que les agents de la Gendarmerie royale agissent en conformité de la loi et non point en tant qu'agents d'autorités étrangères, le ministre peut-il s'engager à nommer un juge ou quelque autre personne désintéressée pour mener une enquête complète et indépendante sur les faits, ce qui lui permettra de faire un rapport détaillé à la Chambre et de prendre toute mesure réclamée par la situation existante?

L'hon. M. McIlraith: Non, monsieur l'Orateur, mais ce que je m'engage à faire c'est de compléter l'investigation en cours afin de pouvoir faire un rapport complet au député et à la Chambre. D'après ce que l'on m'a dit, ces trois jeunes gens n'ont pas été expulsés et on n'a pris aucune mesure contestable. Il y a une différence radicale entre ces allégations et la partie de l'enquête que j'ai maintenant terminée et je ne sais si cela sert à grand-chose d'en dire plus long avant qu'elle soit entièrement achevée. Plutôt que de désigner maintenant quelqu'un pour conduire une enquête, je préférerais terminer l'investigation et en faire rapport au député et à la Chambre.

M. Lewis: Le ministre peut-il garantir à la Chambre que les renseignements de ses fonctionnaires sont dignes de foi.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne pense pas que cette question posée soit recevable.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, en raison de la réponse, je voudrais, si vous m'y autorisez, poser la question au moment de l'ajournement.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque le ministre présentera un rapport complet, voudra-t-il s'assurer de ne pas le faire un jour où la Chambre lève la séance de bonne heure?

Des voix: Oh, oh!